Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE

ARTS PLASTIQUES

ÉVALUATION LOCALE : C2, ANALYSE D'UN QUESTIONNEMENT EN MOBILISANT DES CONCEPTS DISCIPLINAIRES

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
ARTS PLASTIQUES	3, INDICATIF SELON LES DONNÉES FOURNIES

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet. Calculatrice autorisée selon la consigne ci-dessus.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : ATELIER DE PRODUCTION PÉDAGOGIQUE FICTIF DE LA GALERIE DES PASSAGES, SITE D'EXPOSITION SITUÉ À LYON

Cadre de l'évaluation : la Licence Arts plastiques ne comporte pas d'épreuve nationale unique portant le code C2. Le présent sujet est construit pour une évaluation locale de compétence, à adapter aux modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'établissement. La durée de 3 heures et le barème sur 20 sont les paramètres de cette évaluation.

Vous intervenez comme assistant artistique au sein de l'atelier de production pédagogique fictif de la Galerie des Passages. La galerie prépare une installation temporaire intitulée *Seuils de lumière*, composée de trois écrans translucides autoportants. Le projet doit inviter le visiteur à éprouver le passage, la visibilité partielle et la relation entre espace, corps et image.

Votre travail consiste à analyser le questionnement plastique, à mobiliser des concepts disciplinaires, à vérifier la faisabilité matérielle à partir du dossier technique, à proposer un protocole de fabrication et à repérer les mesures de prévention utiles. Toutes les données nécessaires figurent dans le sujet et les documents DT 1 à DT 3. Les éléments de prévention sont fournis à titre de cadre de travail pour cet atelier et ne remplacent pas l'évaluation des risques propre à un établissement réel.

Cahier des charges : réaliser trois modules de 1 800 mm de haut sur 900 mm de large ; conserver une transparence partielle ; assurer une stabilité sans fixation au sol ; laisser au moins 1 200 mm de passage libre dans la circulation de la galerie ; limiter le budget matière à 250 euros TTC ; prévoir des éléments démontables et réutilisables.

PARTIE 1 : Analyse fonctionnelle, plastique et réglementaire (5 points)

Formuler le questionnement et identifier les contraintes du projet

À partir du contexte, des données du DT 1 et des notions définies dans le DT 2, analysez la manière dont l'installation organise la perception du visiteur. Distinguez les intentions plastiques des exigences fonctionnelles et des contraintes de prévention.

Données fonctionnelles et contraintes du projet

Élément	Donnée fournie	Conséquence à analyser
Nombre et dimensions	3 modules de 1 800 mm × 900 mm	
Perception	Tissu translucide tendu sur les deux faces	
Implantation	Modules autoportants, passage libre minimal de 1 200 mm	
Réemploi	Assemblages démontables, matériaux réutilisables	

Données à prendre en compte pour l'analyse.

1.1 (2 points) Rédigez une problématique plastique sous la forme d'une question. Elle devra articuler au moins deux notions parmi transparence, seuil, regard, corps, image et espace, et rendre compte d'un enjeu perceptif précis du projet.

1.2 (1,5 point) Expliquez comment le dispositif peut modifier le déplacement et le point de vue du visiteur. Appuyez votre réponse sur deux éléments précis du cahier des charges ou du DT 1.

1.3 (1,5 point) Classez les contraintes du projet en distinguant une contrainte d'usage, une contrainte matérielle et une contrainte de prévention. Pour chacune, indiquez une conséquence concrète sur la conception ou l'installation.

PARTIE 2 : Étude technologique, choix des matériaux et calculs (6 points)

Vérifier le métrage, le débit, le rendement et le coût matière

Utilisez les dimensions du DT 1 et les caractéristiques du DT 2. Les découpes de tissu doivent intégrer une marge de 12 % pour les ourlets, la tension et les reprises. Les dimensions indiquées sont les dimensions finies des modules. Pour les calculs de débit du bois, appliquez les règles de coupe précisées dans le DT 2.

Données de calcul et caractéristiques des matériaux

Matériau ou donnée	Caractéristique	Prix TTC
Tasseau de pin	Section 38 × 38 mm, longueur commerciale 2 400 mm	8,40 € par tasseau
Tissu polyester translucide	Largeur de rouleau 1 500 mm	7,90 € par m²
Kit d'assemblage démontable	1 kit pour les trois modules	24,60 €
Marge tissu	12 % de la surface nette à couvrir	À calculer
Vitesse moyenne de sciage	0,75 m/min sur la longueur cumulée des coupes	Sans objet

Les prix sont des prix TTC fournis pour l'épreuve.

2.1 (1,5 point) Calculez la surface nette de tissu nécessaire pour couvrir les deux faces des trois modules. Présentez le calcul avec la formule $S = n \times 2 \times h \times l$, où n est le nombre de modules, h leur hauteur et l leur largeur. Les dimensions doivent être converties en mètres.

2.2 (1,5 point) Calculez la surface de tissu à prévoir après application de la marge de 12 %, puis le nombre de mètres linéaires de rouleau de largeur 1 500 mm à acheter. Arrondissez la longueur à la valeur supérieure au décimètre. Indiquez la formule de conversion entre surface et longueur de rouleau.

2.3 (1,5 point) Chaque module comporte deux montants de 1 800 mm et trois traverses de 900 mm. Déterminez le nombre de tasseaux de 2 400 mm nécessaires pour les trois modules selon la règle du DT 2, puis calculez la longueur achetée, la longueur utile débitée et le taux de chute avec $T = \frac{L_{achetée} - L_{utile}}{L_{achetée}} \times 100$.

2.4 (1,5 point) Calculez le coût TTC des matériaux retenus : tasseaux, tissu acheté selon votre réponse à la question 2.2 et kit d'assemblage. Calculez également le temps théorique de sciage avec $t = \frac{L}{v}$, en utilisant la longueur utile totale de bois à couper et la vitesse de 0,75 m/min. Vérifiez si le budget matière de 250 euros TTC est respecté.

PARTIE 3 : Préparation de fabrication et protocole opératoire (5 points)

Organiser le débit, l'assemblage et la mise en espace

À partir des documents DT 1 et DT 2, préparez un protocole de fabrication cohérent. Le protocole doit permettre d'obtenir trois modules identiques, de limiter les erreurs de débit et de conserver la possibilité de démonter les assemblages pour réemploi.

Ordre opératoire à préparer

Étape	Opération	Contrôle à effectuer
1		
2		
3		
4		

Les opérations sont à compléter dans un ordre réalisable.

3.1 (2 points) Complétez le DR 1 en établissant la nomenclature et la feuille de débit des trois modules. Indiquez les quantités, les longueurs unitaires et les contrôles à effectuer avant assemblage.

3.2 (1,5 point) Décrivez un protocole opératoire en quatre étapes minimum, depuis le traçage jusqu'à la tension du tissu. Précisez à quel moment vous vérifiez l'équerrage et comment vous rendez l'assemblage démontable.

3.3 (1,5 point) Proposez une implantation des trois modules qui respecte le passage libre minimal de 1 200 mm et expliquez comment leur disposition contribue à la problématique formulée en question 1.1. Le plan de la salle n'étant pas fourni, votre réponse sera exprimée sous forme de principe d'implantation et non de plan coté.

PARTIE 4 : Prévention, sécurité et diagnostic (4 points)

Identifier les risques de fabrication et d'installation

Le DT 3 fournit les éléments utiles au diagnostic. Le cadre général rappelé dans le document mentionne l'obligation de prévention des risques professionnels prévue par l'article L. 4121-1 du Code du travail et l'évaluation des risques consignée dans le document unique prévue par l'article R. 4121-1. Pour cette étude, les machines sont utilisées sous la responsabilité de l'encadrant et conformément aux consignes de l'atelier.

Situations de travail à analyser

Situation	Danger ou risque possible	Mesure de prévention
Sciage des tasseaux		
Ponçage et assemblage		
Tension et agrafage du tissu		
Transport et installation des modules		

Les mesures doivent être adaptées aux situations décrites au DT 3.

4.1 (2 points) Complétez le tableau du DR 2 pour les quatre situations. Pour chacune, identifiez un risque pertinent et proposez une mesure de prévention collective ou organisationnelle ainsi qu'une mesure de protection individuelle lorsque cela est pertinent.

4.2 (1 point) Expliquez pourquoi la stabilité des modules et le maintien d'un passage libre doivent être vérifiés avant l'ouverture de l'exposition. Donnez deux contrôles concrets à effectuer sur place.

4.3 (1 point) Indiquez deux informations à transmettre à l'encadrant ou à inscrire au suivi de prévention de l'atelier avant le début de la fabrication, en vous référant au cadre réglementaire rappelé dans l'introduction de cette partie.

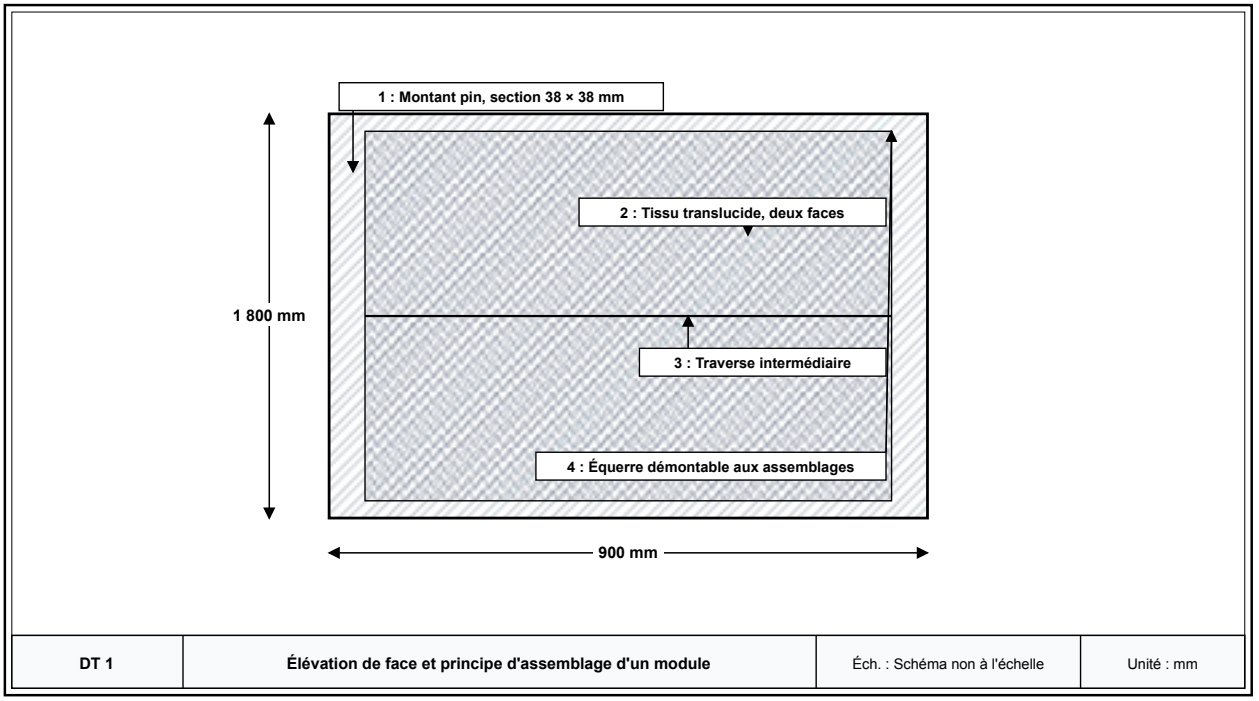
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SCHÉMA COTÉ DE L'INSTALLATION ET PRINCIPE CONSTRUCTIF

L'installation comporte trois cadres identiques en tasseaux de pin de section 38 × 38 mm. Chaque cadre mesure 1 800 mm de haut sur 900 mm de large. Il comporte deux montants verticaux et trois traverses horizontales : en partie haute, en partie basse et à mi-hauteur. Un tissu translucide est tendu sur chacune des deux faces. Les assemblages sont réalisés avec des équerres démontables et des vis adaptées au bois. Les pieds stabilisateurs sont rapportés et doivent rester dans l'emprise du module.

Les cotes du schéma correspondent aux dimensions finies d'un module. Le schéma est fonctionnel et n'est pas à l'échelle. Les zones colorées distinguent les matériaux ; les traits et repères identifient les composants.



Un module sur trois. Les hachures et aplats représentent les matériaux, sans valeur de représentation à l'échelle.

DT 2 : CARACTÉRISTIQUES DES MATÉRIAUX ET RÈGLES DE DÉBIT

Les tasseaux sont vendus en longueurs commerciales de 2 400 mm. Pour le débit de l'épreuve, un tasseau permet soit une pièce de 1 800 mm, soit deux pièces de 900 mm. On ne combine pas une pièce de 1 800 mm et une pièce de 900 mm dans le même tasseau. Le trait de scie est négligé dans le calcul. La nomenclature d'un module comprend deux montants de 1 800 mm et trois traverses de 900 mm.

Le tissu est vendu au mètre carré sur un rouleau de largeur 1 500 mm. Prévoir une marge de 12 % par rapport à la surface nette des deux faces, puis convertir la surface totale en longueur de rouleau. Les prix fournis sont TTC. Le débit de bois correspond aux longueurs unitaires effectivement coupées, sans inclure les chutes.

Le temps théorique de sciage est calculé avec la relation $t = \frac{L}{v}$, où L est la longueur totale des coupes en mètres et $v = 0,75$ m/min. Ce calcul ne comprend ni la prise de mesure ni le changement de pièce.

Fiche de caractéristiques et prix

Article	Caractéristiques utiles	Prix TTC
Tasseau de pin	38 × 38 mm, longueur 2 400 mm	8,40 € par unité
Tissu polyester translucide	Largeur de rouleau 1 500 mm	7,90 € par m²
Kit d'assemblage	Équerres et vis démontables pour trois modules	24,60 € le kit
Vitesse moyenne de sciage	0,75 m/min	Non applicable

Données conventionnelles fournies pour les calculs du sujet.

DT 3 : REPÈRES DE PRÉVENTION POUR LA FABRICATION ET L'INSTALLATION

Le travail comprend le traçage, le sciage des tasseaux, le ponçage, l'assemblage, la tension du tissu et le transport des modules. Les risques possibles comprennent notamment coupure, projection, poussières, bruit, pincement, blessure lors de l'agrafage, manutention et basculement d'un module.

Le Code du travail rappelle une obligation générale de prévention à l'article L. 4121-1 et la transcription de l'évaluation des risques dans le document unique à l'article R. 4121-1. Les consignes de l'atelier, la formation à l'utilisation des machines, le maintien des dispositifs de sécurité et les équipements effectivement disponibles doivent être vérifiés par l'encadrant avant le travail. Les mesures de prévention sont choisies en priorité à la source et dans l'organisation du travail, puis complétées par des équipements de protection adaptés.

Pour l'installation, vérifier l'emprise des pieds, l'absence d'obstacle dans la circulation et la stabilité des modules. Le passage libre demandé par le cahier des charges est de 1 200 mm minimum. Aucune fixation au sol ni alimentation électrique n'est prévue pour l'œuvre.

Repérage initial des situations de travail

Opération	Risque à considérer	Vigilance indiquée dans le dossier
Sciage	Coupure, projection, bruit	Machine utilisée par une personne formée, pièce maintenue, consignes de l'atelier respectées
Ponçage	Poussières, bruit	Aspiration disponible, zone rangée, protections adaptées aux consignes
Agrafage du tissu	Pincement ou blessure par agrafe	Outil contrôlé, mains hors de la zone de tir, mise hors service avant réglage
Transport et exposition	Manutention, heurt ou basculement	Déplacement organisé, stabilité vérifiée, circulation libre

Repères de prévention à compléter par l'analyse du candidat.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Nomenclature et feuille de débit, questions 3.1 et 3.2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Compléter directement le tableau. Les quantités et longueurs doivent concerner les trois modules. Indiquer les contrôles utiles avant assemblage.

Nomenclature et feuille de débit à compléter

Repère	Élément	Quantité	Longueur unitaire	Longueur totale	Contrôle avant assemblage
1	Montant vertical en pin				
2	Traverse horizontale en pin				
3	Tissu translucide				
4	Équerres et vis démontables				

Dimensions en millimètres, quantités pour trois modules.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Tableau de diagnostic prévention, questions 4.1 et 4.2 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Pour chaque situation, indiquer un risque, une mesure de prévention collective ou organisationnelle et, lorsqu'elle est pertinente, une protection individuelle adaptée. Les réponses doivent tenir compte des données du DT 3.

Diagnostic des risques et mesures de prévention

Situation	Risque identifié	Prévention collective ou organisationnelle	Protection individuelle pertinente
Sciage des tasseaux			
Ponçage et assemblage			
Tension et agrafage du tissu			
Transport et installation des modules			

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.